



REGLEMENT DU PRIX DE LA NOUVELLE CHEZ MAUPASSANT Festival d'encre et de pierre (les 17 et 18 juin 2023)

1. Le concours est ouvert à tous.
2. La nouvelle proposée doit être écrite en langue française ou en langue normande.
Le thème choisi cette année est :

LA RENCONTRE

3. Chaque candidat ne présentera qu'une seule nouvelle et ce individuellement.
Celle-ci devra être inédite et n'avoir pas été primée dans un autre concours.
Les collégiens et lycéens pourront participer dans le cadre scolaire.
4. Elle ne pourra, en aucun cas, excéder **4 pages à raison de 10000 signes environ**.
5. Elle sera dactylographiée sans dessin ni commentaire.
6. L'œuvre devra parvenir, pour le **31 mars 2023** à l'adresse suivante :
Claire HERZOG 14, route de Sottevast 50260 Bricquebec en Cotentin.
Seuls apparaîtront le nom et l'adresse postale du destinataire et la précision « **nouvelle** » au verso de l'enveloppe.
7. Afin de préserver l'anonymat, tout participant devra :
> **Ne rien faire figurer sur son œuvre permettant de l'identifier.**
Seuls les lauréats seront directement informés du palmarès.
8. Le texte ne sera pas restitué : prière de conserver l'original.
9. Les nouvelles dont les envois ne respecteront pas l'une des conditions ci-dessus ne seront pas présentées au jury.
10. Le jury est composé de membres ayant un fort intérêt pour la littérature en général.
Il y aura deux jurys distincts : l'un pour les nouvelles en langue française, l'autre pour les nouvelles en langue normande.
11. Remise des prix
> Les prix seront remis au manoir "chez Maupassant" à BRICQUEBEC, en présence des membres du jury le **dimanche 18 juin 2023**.
> Les lauréats seront informés, personnellement, au moins deux semaines avant la date de remise des prix.